

## DOSSIER

LA PHRASE  
Luc Chatel

« Il ne faut pas voir la note comme l'échec, comme le rejet, comme la sanction. C'est aussi l'évaluation d'un travail, et ça peut être un projet de progression pour l'élève. »

Le ministre de l'éducation nationale défendait, en novembre dernier, la notation à l'école élémentaire.

## REPÈRES

### L'évaluation durant le parcours scolaire

► **Primaire**  
Rien n'oblige les enseignants à noter leurs élèves. Une évaluation des acquis en français et mathématiques a lieu à la fin du CE2 et au milieu du CM1. Les résultats globaux et anonymes de ces tests sont publiés. En français, les compétences évaluées sont la lecture, l'écriture, le vocabulaire, l'orthographe et la grammaire.

En mathématiques, la numération, le calcul, la géométrie, les grandeurs

ou la gestion de données.

► **Collège**  
Le bulletin trimestriel, qui rappelle les résultats des élèves, s'accompagne d'observations des professeurs. Depuis la rentrée 2009, le livret personnel

de compétences a été installé dans l'ensemble des collèges.

Il est remis à la famille à la fin de la troisième. Cette année, le diplôme national du brevet, examen phare du collège, attestera la maîtrise des sept compétences du socle commun. Outre les notes obtenues en français, mathématiques et histoire-géographie à l'examen et celles du contrôle continu, une note de vie scolaire, prenant en compte l'assiduité et le respect du règlement intérieur de l'établissement, mise en place en 2006, est désormais prise en compte lors du brevet.

► **Lycée**  
Pour tenter de corriger les disparités de notes au baccalauréat, des commissions d'harmonisation et des réunions d'attente se tiennent dans chaque centre d'examen, notamment pour permettre aux correcteurs de disposer de consignes de correction.

Le livret scolaire et les appréciations des professeurs lors du contrôle continu peuvent avoir leur importance dans l'obtention du diplôme ou d'une mention. Chaque année, le baccalauréat fait l'objet de quelque 7000 réclamations, dont entre 15 et 20 % concerneraient les notes.



S. EROME/SIGNATURES/ POUR LA CROIX

Le collège Saint-Louis-de-la-Guillotière, à Lyon, est l'un des rares établissements français à avoir supprimé les notes en classe de sixième et cinquième.

# En France, l'école sans notes n'est pas pour demain

Le débat a été relancé en novembre dernier mais les notes restent l'outil central de l'évaluation. Pourtant contestée et source de polémiques, la notation chiffrée s'accompagne désormais d'une évaluation des compétences des élèves

**S**upprimer les notes dans le primaire? L'appel de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) qui accompagne les jeunes en difficulté, relayé par *Le Nouvel Observateur* en novembre dernier, a relancé le débat autour de l'utilité des notes. « On ne pensait pas que cela aurait autant d'impact », reconnaît Eunice Mangado-Lunetta, directrice déléguée de l'association. La liste des vingt premiers signataires y a sûrement contribué: le président de l'Observatoire international de la violence Eric Debarbieux, le sociologue François Dubet, l'ancien premier ministre Michel Rocard ou encore Richard Descoings, directeur de Sciences-Po, en faisaient partie. Ils soulignaient une « culture de la note » et « une obsession du classement » qui stigmatisent les élèves et les échec.

Luc Ferry, ancien ministre de l'éducation nationale, a écrit son désaccord dans une tribune du *Figaro* et dénoncé une « fausse bonne idée » relevant de la « stratégie de l'autruche ». Réutilisant la métaphore du thermomètre cassé, il s'opposait à la suppression de la note qui constitue « un repère indispensable à la mesure des progrès. » Qu'en est-il

alors de la situation sur le terrain? En France, tous les élèves ne sont pas notés à l'école élémentaire, en l'absence d'obligation légale ou de consignes strictes données aux enseignants. Impossible donc de détailler le nombre de maîtres qui utilisent ce système, même si la proportion augmente quand les élèves grandissent.

**Cette année, pour la première fois, les élèves de troisième devront maîtriser sept compétences pour obtenir le brevet.**

La polémique de novembre dernier souligne néanmoins le débat sur l'évaluation au sein du système éducatif français. « L'école a du mal à faire vivre les plus fragiles, qui voient la note comme une sanction », explique Eunice Mangado-Lunetta en évoquant les « 150 000 élèves qui quittent le système scolaire en situation d'échec ». « Le décrochage scolaire est l'un des effets pervers de la note. Les élèves qui ont toujours des mauvaises notes sont démoti-

vés », renchérit Pierre Merle, auteur d'un ouvrage sur la notation (1) et signataire de l'appel.

À la fin des années 1960, une évaluation par lettres a été expérimentée. Ce fut un échec. En 2009-2010, le collège Van-der-Meersch, à Roubaix (Nord), a tenté de ne plus noter des élèves d'une classe de sixième. L'expérimentation n'a pas convaincu les enseignants. Les opposants à la suppression des notes y ont vu une confirmation de leurs arguments. « Le système des notes est le mieux accepté. Celui de l'évaluation par compétences n'est pas bien compris par les parents et démotive les élèves », estime Olivier Vial, président du syndicat étudiant UNI.

Les notes sont devenues un outil de communication entre les enseignants, les parents et les élèves. Nathalie Mons, maître de conférences à l'université Paris-Est - Marne-la-Vallée, sociologue spécialisée dans l'analyse comparée internationale des politiques éducatives, décrit un recours aux notes plus fréquent en France que dans les autres pays européens. Il s'expliquerait par un « faible encadrement des pratiques de notation des enseignants » qui n'inclut pas ces derniers à d'autres méthodes d'évaluation.

En 2005, une loi a toutefois mis en place une évaluation progressive d'un livret de compétences pour suivre les élèves durant leur scolarité obligatoire. Et cette année, pour la première fois, les élèves de troisième devront maîtriser sept compétences du brevet. Une remise en cause des notes? « Il s'agit de compléter la note chiffrée, corrige Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire. C'est un instrument de concertation entre les professeurs et de déclenchement d'une aide personnalisée. »

En novembre dernier, le ministre de l'éducation Luc Chatel a rattrapé son opposition à la suppression des notes dans le primaire. Pour Eunice Mangado-Lunetta, c'est un travail de longue haleine: « Mettre des notes c'est le plus simple. Évaluer les compétences, cela nécessite du temps et plus de travail pour tout le monde. Il faut faire preuve de pédagogie auprès des parents. Toucher à la note veut aussi dire repenser la formation des enseignants. »

YANN BOUCHEZ

(1) Les Notes. Secrets de fabrication, PUF, 2007, 172 p., 12 €.